

AT1 Fund Raising Bond (AT1FB)

LEVEZ DES FONDS SUR LES MARCHÉS POUR RENFORCER VOS FONDS PROPRES ET/OU VOS LIQUIDITÉ

La Garantie de Levée de Fonds AT1 - AT1 Fund Raising Bond d'ETC est une solution exclusive réservée aux banques africaines désireuses de lever des fonds sur les marchés pour renforcer leurs fonds propres et/ou leur liquidité à travers l'émission d'instruments AT1 (Additional Tier 1) permettant de renforcer la réserve de capital des banques, ce qui les aide à mieux résister aux chocs financiers. Ce produit permet de sécuriser et de faciliter les opérations de levée de fonds, assurant ainsi une gestion financière solide et proactive.

NOTRE CONSTAT

Dans le contexte bancaire en Afrique, la nécessité de renforcer les fonds propres et d'augmenter la liquidité est cruciale pour soutenir la croissance économique et répondre aux exigences réglementaires. La Garantie de Levée de Fonds - Fund Raising Bond offre une solution stratégique pour répondre à ces besoins en sécurisant les opérations de levée de fonds sur les marchés financiers.

INSTITUTION DE GARANTIE ET DE
TRADE FINANCE

Services techniques et financiers pour les
projets d'investissement et de commerce
international

ETC

EXPORT, TRADING
& COOPERATION



OBJET	RISQUE	INSTRUMENT	MESSAGE INTERBANCAIRE SWIFT	OBLIGÉ	GARANT / CONFIRMANT	BÉNÉFICIAIRE
Garantie pour la levée de fonds sur les marchés financiers.	Solvabilité de l'Obligé .	Fund Raising Bond (FRB)	MT7XX	Institution financière	Export trading & cooperation (ETC)	Investisseurs

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La **Fund Raising Bond (FRB)** est une garantie émise par ETC spécifiquement pour les banques africaines afin de sécuriser leur processus de **levée de fonds sur les marchés financiers**. Cette garantie renforce la crédibilité de la banque émettrice et facilite l'accès à des sources de financement stratégiques pour renforcer ses fonds propres et augmenter sa liquidité.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- **Banques africaines** : pour sécuriser leur processus de levée de fonds sur les marchés financiers.
- **Institutions financières** : souhaitant renforcer leurs fonds propres et augmenter leur liquidité de manière sûre et réglementée.

DANS QUEL CAS LE SOLLICITER ?

- Pour renforcer les **fonds propres** et augmenter la **liquidité** de la banque.
- Lors de la nécessité de sécuriser une opération de **levée de fonds** sur les marchés financiers.
- Pour répondre aux **exigences réglementaires** en matière de fonds propres et de liquidité.

LES AVANTAGES

- **Sécurité financière** : Faciliter la réussite de l'opération de levée de fonds.
- **Renforcement de la crédibilité** : Augmente la confiance des investisseurs et des partenaires financiers.
- **Accès à des financements stratégiques** : Facilite l'accès à des sources de financement importantes pour soutenir la croissance.
- **Conformité réglementaire** : Assure que l'opération respecte les normes réglementaires en vigueur.

PRICING

FORMULE : $TAEG = (FDD/DDP) + (FDE/DDP) + CDE$

- TAEG = Taux Annuel Effectif Global
- FDD = Frais de dossier (Taux indicatif 0,5% flat)
- FDE = Frais d'émission de la garantie (Taux indicatif 0,25% flat)
- DDP = Durée du prêt (année)
- CDE = Commission d'engagement (Taux annuel selon Notation financière*)

Voir tableau



PLUS D'INFORMATIONS
Nos équipes sont à votre écoute par e-mail :
info@etcgroup.it

GARANTIE SILENCIEUSE	MONTANT DE LA GARANTIE	TAUX DE COUVERTURE	DURÉE DE LA GARANTIE	RISQUES COUVERTS	FAITS GÉNÉRATEURS	ENGAGEMENT
Possible	jusqu'à 51 Millions €	Jusqu'à 80 % de la transaction	au cas par cas selon transaction	Risques liés à la levée de fonds insuffisants ou non concluants.	Déchéance du terme déclarée par l'Investisseur ou l'Intermédiaire agréé	Reporting périodique